

CVAE et IS : évolution légale et impact de la réforme du PCG 2025

2 cas pratiques réalisés sur 2 outils excel mis à votre disposition

Durée	1 jour
Public	Collaborateurs des services comptables, fiscaux et financiers, collaborateurs d'experts-comptables.
Prérequis	Aucun
Tarif	~~980 € HT~~ 700 € HT (€/participant/session)

Depuis les exercices ouverts au 1er janvier 2025, les entreprises doivent obligatoirement appliquer le règlement ANC 2022-06 modifiant le plan comptable général. Cette réforme a non seulement des implications en comptabilité, mais également sur les paramètres régissant le calcul du résultat fiscal soumis à l'IS et de la valeur ajoutée fiscale soumise à la CVAE. Cette formation vous permettra d'identifier les nouveaux postes comptables du PCG 2025 qui auront des répercussions sur le calcul de ces 2 impôts. Les évolutions issues de la loi de finances pour 2026 seront évoquées de même que la nouvelle doctrine BOFiP du 19 novembre 2025 qui régit le calcul de la valeur ajoutée soumise à la CVAE en fonction du nouveau PCG 2025.

Ce que vous apprendrez

- Maîtriser les règles de calcul et de déclaration de l'IS et de la CVAE
- Identifier les postes comptables qui auront des répercussions sur le résultat fiscal et la valeur ajoutée
- Éviter les pièges liés au paramétrage nécessaire pour le calcul de ces 2 impôts

Contenu de la formation

Identifier les principaux changements issus de la réforme du PCG 2025

- Nouveau PCG applicable depuis le 1er janvier 2025
- La suppression des transferts de charges
- La nouvelle définition du résultat exceptionnel
- Les nouveaux enregistrements comptables relatifs à la sortie des immobilisations et à l'étalement des subventions d'investissement

CVAE : calcul du CA et de la valeur ajoutée

- Le calcul du chiffre d'affaires permettant de déterminer le taux de CVAE
- La détermination de la valeur ajoutée imposable à la CVAE : les charges déductibles et les produits imposables
- L'impact de la réforme du PCG 2025 sur le calcul de la valeur ajoutée
- Les apports issus de la doctrine BOFiP du 19 novembre 2025
- Les conséquences sur l'imprimé 2059-E de détermination de la valeur ajoutée
- Cas pratique : calculer la valeur ajoutée et la CVAE à partir d'un outil Excel automatisé

Résultat fiscal et IS

- Calcul du résultat fiscal : les principales déductions et réintégrations extra-comptables
- Retraitements issus des véhicules de tourisme, de certains impôts, régime mère et filiale, etc.
- L'impact de la réforme du PCG 2025 sur le calcul du résultat imposable à l'IS
- Les modifications de paramétrages nécessaires : amendes, dons, plus-values de cession
- Les conséquences sur l'imprimé 2058-A – Résultat fiscal
- Les apports de la loi de finances pour 2026
- Cas pratique : calculer le résultat fiscal à partir d'un outil Excel automatisé

Les plus de cette formation

- Des temps dédiés pour répondre aux questions des apprenants
- Une formation dynamique alternant exposé des règles avec des références juridiques, cas pratiques et quiz
- La remise d'un tableau de synthèse relatif aux principaux retraitements nécessaires pour le calcul de la valeur ajoutée et du résultat fiscal
- La remise d'un outil Excel complet sur la détermination de la valeur ajoutée fiscale et de la CVAE
- La remise d'un outil Excel complet permettant de calculer le résultat fiscal et l'IS

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou avez besoin d'un aménagement ? Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations possibles : contact+handicap@legifiscal.fr.

Pour toute autre question : <https://www.legifiscal.fr/contact/?sujet=formation>

Programme édité le 22 octobre 2026. Informations et inscription : <https://www.legifiscal.fr/formations-comptables-fiscales/cvae-is-evolution-legale-impact-reforme-pcg.html>